

*L'agriculture*

l'Ouest savent très bien que les veaux se vendent une centaine de dollars de moins que l'an dernier et pourtant leurs frais de production sont beaucoup plus élevés.

Quelques mots maintenant au sujet des importations de bœuf et du GATT. Les prix payés pour les importations en Ontario de bétail en provenance des États-Unis au premier semestre de l'année, ont anéanti tout espoir d'un rétablissement de prix. C'est la faiblesse de notre dollar, coté à 80 c., qui, l'été dernier, a stoppé ces importations. Celles-ci semblent reprendre, mais plus modestement depuis quelque temps. Ces sept dernières semaines, la moyenne des arrivages a été de 929 têtes par semaine. Le printemps dernier, la moyenne s'est établie longtemps entre 5,000 et 7,000 têtes par semaine. C'était du bétail engraisé en provenance des États-Unis. Notre propre marché s'est effondré à ce moment-là. Et pas seulement en Ontario mais partout au Canada.

Le bill C-46, soit le projet de loi sur les importations de viande, est toujours à l'étape du comité et le dernier témoin doit comparaître demain. Le rôle véritable de ce projet de loi a toutefois été considérablement restreint par les dernières négociations du GATT qui ont eu lieu à Tokyo. Les négociateurs canadiens se sont manifestement fait avoir quand ils ont accepté un niveau d'importation minimum garanti, établi d'après le nombre de têtes de bétail au Canada, bétail dont l'importance avait été inégalée jusque là, c'est-à-dire à l'apogée du cycle bovin. En outre, nous avons accepté un facteur de croissance démographique auquel aucun autre pays signataire du GATT n'était tenu de consentir, et certainement pas les États-Unis.

Nos producteurs de bœuf s'inquiètent beaucoup des répercussions qu'auront les restrictions du GATT, car celles-ci font disparaître tout indice véritable d'une incitation à accroître à long terme l'importance des troupeaux de bovins. Nous sommes au point le plus faible du cycle depuis quatre ans déjà et, compte tenu de la faiblesse des marchés et des taux d'intérêt élevés, je pense que cette situation va durer encore deux ans. C'est pourquoi certains producteurs songent à abandonner carrément l'élevage.

Le dernier rapport sénatorial sur les diverses solutions de remplacement du système de commercialisation des bovins au Canada me déçoit. Au mieux, c'est une évaluation faite à la hâte par un auteur reconnu en matière de gestion des approvisionnements, M. Max Roytenberg, qui fait absolument fi du défi véritable qui se pose pour les gouvernements et les éleveurs canadiens. Ce défi consiste certainement à découvrir le moyen de permettre à l'actuel marché libre de continuer à fonctionner sans risquer de réduire notre accès au marché américain du bœuf et du bétail. Voilà le défi qu'il aurait fallu relever, et non pas celui de faire valoir les mérites de la gestion des approvisionnements aux éleveurs canadiens.

J'ai cherché à présenter à la Chambre une évaluation précise et honnête de la situation actuelle du secteur canadien de l'élevage. Je n'exagère pas en affirmant que certains producteurs et engraisseurs de bœuf ont déjà abandonné tout espoir et que d'autres se trouvent dans une situation extrêmement délicate, presque désespérée. Le ministre est fort conscient de la situation, j'en suis sûr; c'est pourquoi je lui dis que cette crise de l'élevage, car il s'agit bien d'une crise, devrait au moins pouvoir avoir de bons côtés. Le ministère de l'Agriculture et le ministre lui-même pourraient retrouver de leur

notoriété, de leur prestige, et même de leur influence, après l'effacement de ces dernières années.

Je voudrais, monsieur l'Orateur, saisir la Chambre et le ministre d'un programme d'urgence à court terme. Le ministre dispose déjà des instruments législatifs fédéraux nécessaires pour intervenir immédiatement, en l'occurrence la loi sur la stabilisation des prix agricoles. Je l'exhorte à préparer dès maintenant un programme national de stabilisation harmonisée des prix du bœuf et du bétail, et cela en vertu de la loi fédérale. Ce programme aurait les composantes suivantes.

Il faudrait tout d'abord que trois groupes y participent: le gouvernement fédéral, les gouvernements des provinces productrices de bovins et les producteurs eux-mêmes, dans un esprit d'association. Deuxièmement, il faudrait un partage bien défini des coûts entre les trois groupes. Il faut trouver les modalités propres à ce que les producteurs de bovins puissent fournir leur quote-part, un peu comme cela se fait dans le programme de stabilisation des prix du grain, les calculs s'effectuant suivant le nombre de têtes de bétail plutôt que d'acres ou de boisseaux. Je suis persuadé que le ministre comprend ce que je veux dire.

Troisièmement et surtout, l'objectif immédiat doit être pour 1981 un versement de stabilisation calculé à raison de 95 p. 100 du cours moyen des cinq dernières années, avec majoration du coût de production et calcul sur moyennes trimestrielles. Dans ses observations de cet après-midi, le ministre a déclaré qu'un versement de 95 p. 100 serait de peu d'utilité. Il doit sûrement savoir qu'un calcul trimestriel améliorerait un peu les choses. S'il faut passer à 100 p. 100 comme le disait le ministre, cela pourrait se faire également lorsque les trois groupes collaboreront ensemble. Il faut faire quelque chose. Les frais de ce premier versement devraient être répartis également entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux. Je suis persuadé que l'élevage bovin est dans une situation telle que les provinces productrices y participeraient. Je veux parler de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Ontario, et peut-être aussi de la Colombie-Britannique, si son programme de soutien des prix le lui permet. S'il y a un partage des frais, la Saskatchewan accepterait volontiers d'y participer.

Je m'empresse d'ajouter que, pour des raisons politiques, les provinces ne peuvent attendre. Il ne reste que deux mois d'ici à la fin de l'année, et je suis persuadé que certaines provinces devront organiser une subvention provinciale pour 1981.

Il est évident, je pense, qu'il faut intervenir immédiatement, pour ne pas que la balkanisation de notre élevage bovin s'aggrave. On a souvent parlé de ce phénomène, et je pense que le mot décrit bien la chose. C'est bien de balkanisation qu'il s'agit. Ce programme aurait dû être lancé il y a un an quand il est apparu qu'un programme national de stabilisation s'imposait. Cette fois-ci, agissons. Cette formule est la meilleure qui convienne pour réaliser cet objectif.

En dernier lieu, j'aimerais en quelques mots rappeler au ministre deux autres propositions de politique à long terme. Je me suis attaché avec une certaine insistance à parler du court terme, de la situation de crise, mais les producteurs bovins ont présenté deux projets de politique à long terme que le ministre doit sûrement connaître.

Le premier porte sur l'étalement des revenus, qui a été fort bien étudié par l'Association des producteurs de bovins du